

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-
MÉKINAC**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du conseil le quinzième jour de décembre 2015 (15/12/2015) à compter de 13 heures (13h00) et à laquelle assemblée sont présents les conseillers suivants :

Mme Marlène Doucet
Mme Marjolaine Guérin

M. Robert Tessier

Sont absents : M. Rober Doucet - Mme Michelle Bouchard

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire. Mme Sylvie Genois, secrétaire trésorière, est aussi présente.

Il est constaté que la convocation a été faite par M. le maire Guy Dessureault et que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le code municipal.

Le sujet à l'ordre du jour est :

1. Prévisions budgétaires 2016

Résolution 2015-12-224 Prévisions budgétaires 2016

Il est proposé par Mme Marlène Doucet appuyé par M. Robert Tessier et résolu d'accepter les prévisions budgétaires 2016 pour un montant des charges aux activités financières de fonctionnement totalisant 1 165 962 \$

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Mme Marjolaine Guérin, appuyée par Mme Marlène Doucet. Il est 13 h 10.

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois,
secrétaire-trésorière